Action du mardi 31 Mai en Charente :

Rassemblement à 17H30 devant la préfecture.

L'intersyndicale (CFDT – CGT – FO - FSU- SOLIDAIRES - UNSA) appelle à la mobilisation et à un rassemblement devant la préfecture à 17H30 à Angoulême où une motion sera déposée. Un préavis de grève de 24H a été déposé au niveau national.
Les organisations syndicales condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre *à minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.

Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elles continuent à demander la mise en oeuvre rapide de mesures de rattrapage.

Les organisations signataires réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :
- **Les mesures de rattrapage ;**
- **Une revalorisation des grilles indiciaires ;**
- **Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.**

Pour ce faire, elles appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain.